

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024
DELIBERATION N° DE-2024-051

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART (à partir de la délibération DE-2024-055), M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SÉVILLA (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme ZITTEL (à partir de la délibération DE-2024-056), Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL (à partir de la délibération DE-2024-077), M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme DUPREUILH (à partir de la délibération DE-2024-055), M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MEYZENC à Mme DURRUTY, M. ARCOUET à M. UGALDE, M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DELOBEL à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2024-076), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO, Mme LIOUSSE à Mme BROCARD.

Absent(s) :

Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALQUIE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUHART (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALLEMAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2024-055), M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUPREUILH (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ESTEBAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

Entendu le rapport de M. ETCHEGARAY,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des dispositions des articles L.2112-22 et L.2112-23 du Code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations accordées par délibération du Conseil municipal du 10 juillet 2020.

1. 26 décembre 2023 - Demande de subvention auprès du Conseil départemental à hauteur de 11 818 € pour la création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) municipal.
2. 10 janvier 2024 - Revalorisation des redevances des prestations assurées par les services municipaux à l'occasion d'opération d'emménagement-déménagement ou d'enlèvement de véhicules en des lieux privés - Tarifs 2024 -

Type de prestations	Ancien tarifs	Tarifs 2024
Emménagements ou déménagements	30 €	34 €
Enlèvements de véhicules en des lieux privés	50 €	56 €

Revalorisation annuelle de ces tarifs sur la base suivante à partir de 2025 :

Type de prestations	Base de revalorisation
Emménagements ou déménagements	1€ / an
Enlèvements de véhicules en des lieux privés	2 € / an

3. 11 janvier 2024 – Bâtiment Y – Ancien corps de garde du bastion de Mousserolles – Travaux de consolidation et de mise en sécurité – Marché n° 22138 - Avenant n° 1 - Entreprise ARREBAT – 8 175 € HT soit une augmentation de 3,11 %.
4. 11 janvier 2024 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) – année 2024 – Cotisation annuelle fixée à 1 200 €.
5. 16 janvier 2024 – Revalorisation des redevances d'occupation du domaine public à titre commercial – Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 – Annule et remplace la décision du 2 janvier 2024 considérant qu'une erreur figurait dans le report des tarifs 2023 des terrasses.
6. 17 janvier 202 – Fortifications de Bayonne – Secteur de Mousserolles – Reconfiguration de l'entrée du site des remparts au droit du Bastion royal – Tratteggio Architecture – 34 600 € HT.
7. 19 janvier 2024 – Avenant n° 1 à la convention d'occupation précaire de locaux situés 2bis Esplanade de Jouandin appartenant à HSA en vue de l'ouverture de la microcrèche municipale "1, 2, 3 Soleil !" - L'avenant a pour objet de reporter la fin des travaux au 2 février 2024 (au lieu du 2 janvier 2024) et d'exonérer en conséquence la Ville du paiement de la redevance jusqu'au 1^{er} février 2024 (au lieu du 1^{er} janvier 2024).
8. 19 janvier 2024 – Recours de M. Michel Gestas contre l'arrêté de permis de construire modificatif du 30 novembre 2022 délivré à SCCV Espace Izerdia pour des modifications apportées à un projet de construction d'un centre d'activités et de bureaux avec un restaurant, 52 avenue du 8 mai 1945 – La Ville assurera elle-même sa défense.

9. 22 janvier 2024 – Renouvellement de l'adhésion à l'association des archivistes français – Cotisation annuelle fixée à 105 €.
10. 22 janvier 2024 – Renouvellement des adhésions aux associations :
 - Images en bibliothèques – Cotisation annuelle 210 €.
 - Réseau Carel – Cotisation annuelle : 50 €.
 - Maisons d'écrivain et patrimoines littéraires en Nouvelle-Aquitaine / Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires – Cotisation annuelle : 30 €.
 - Association des amis de Pierre Loti – Cotisation annuelle : 30 €.
 - Association pour la Coopération des professionnels de l'information Musicale (ACIM) – Cotisation annuelle : 80 €.
 - Association le Bouclier Bleu France – Cotisation annuelle : 175 €.
 - Association des Bibliothécaires de France (ABF) – Cotisation annuelle : 260 €.
 - Association des Ludothèques de France (ALF) – Cotisation annuelle : 50 €.
11. 23 janvier 2024 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Un Plus Bio pour l'année 2024 – Cotisation annuelle fixée à 900 € (indexée sur le nombre d'habitants).
12. 23 janvier 2024 – Location, montage et démontage de chapiteaux dans le cadre de la Foire au jambon, éditions 2024, 2025, 2026 – Société VIGNAUT LOCATION – 54 055 € HT – Accord-cadre à bons de commande affecté d'un montant maximum de 60 000 € HT pour une durée d'un an avec deux périodes de reconduction.
13. 23 janvier 2024 - Fournitures en location temporaire de cabines WC et urinoirs autonomes avec les prestations accessoires à l'occasion des fêtes de Bayonne, de la Foire au Jambon et de diverses autres manifestations - Société SEBACH France - 52 116 € HT - Accord-cadre à bon de commande - Montant maximum de 90 000 € HT sur 12 mois.
14. 23 janvier 2024 – Etude d'avant-projet de réserve naturelle nationale en plaine d'Ansot – Société ELIOMYS – 149 600 € HT – Durée du marché : 29 mois.
15. 23 janvier 2024 - Animations Terre de Jeux 2024 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt : Animations Terre de Jeux 2024 pour un montant de 9 499,20 €.
16. 29 janvier 2024 - Médiathèque – prestation dans le cadre de l'action « Magnum génération(s) » - Convention avec Mme Clara BOUVERESSE - 326,38 € nets de TVA - Etablissement de bons de commandes pour prise en charge du transport (145,40 €), et de l'hôtel Côte Basque pour la prise en charge de la nuitée (73,44 € HT, taxe de séjour comprise), TVA en sus.
17. 30 janvier 2024 Demande de subvention auprès du Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports pour le dispositif « petites déjeuners » à l'école Malégarie – 4 680 € / an (budget global 25 420 € / an).
18. 30 janvier 2024 – Eglise Saint-Esprit – Remise en état suite à incendie volontaire survenu le 11 janvier 2020 – Dépôt au nom de la Ville des demandes d'urbanisme règlementaires correspondantes

19. 30 janvier 2024 – Interventions de la Ludothèque à la crèche Saint-Esprit et à la crèche Chaho - Convention d'opération avec l'association Elgarrekin – Animation autour du jeu de société en 2024 - 990 € nets de TVA.

20. 30 janvier 2024 – Demande de subventions d'inversement auprès de la Caisse d'allocations familiales pour le service petite enfance –

ACTION	SUBVENTION CAF en €	COUT VILLE DE BAYONNE en €
Achat de table d'activité et d'un bac à sable pour l'amélioration de l'accueil des tout-petits à la crèche Saint-Esprit	1 500	651
Amélioration de l'accueil des enfants de la crèche Pyrène et poursuite du « dormir dehors »	4 400	2 000
Travaux d'amélioration dans les trois crèches municipales et achat de ventilateurs brumisateurs à Saint-Esprit et Chaho	11 800	5 064
Création de la micro-crèche des hauts de Sainte-Croix	126 500	35 567

21. 30 janvier 2024 – Demande de subvention auprès du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) de la caisse d'allocations familiales pour l'action portée par les crèches municipales -

ACTION	SUBVENTION CAF/REAAP en €	COUT VILLE DE BAYONNE en €
Projets parents-enfants 2024 à la crèche Saint-Esprit	3 450	6 010
Ateliers parents-enfants-professionnels au multi-accueil Chaho	4 719	10 519
Crèche Pyrène parentalité 2024	2 313	16 253
Animations parents-enfants à la micro-crèche des hauts de Ste Croix	1 438	789

22. 31 janvier 2024 – Ecole élémentaire Aristide Briand et école élémentaire des Arènes – Mise en accessibilité dans le cadre de l'AD'AP – Mise en place d'ascenseurs :

- Lot 1 – Démolition Gros œuvre Maçonnerie - Société GTM BATIMENT AQUITAINE – 218 000 € HT.
- Lot 2 – Appareil élévateur – Société ORONA – 69 950 € HT
- Lot 3 – Charpente métallique Serrurerie – Société GEROARI – 40 000 € HT

23. 01 février 2024 - Renouvellement de l'adhésion à l'Association Euskal Moneta pour 2024 - Cotisation annuelle 2 951,45 € (indexée sur le nombre d'habitants).

24. 07 février 2024 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec l'Association UFOLEP 64 – Prestation complémentaire – Gym santé du 6 février au 18 juin 2024 – 1 575 € nets de TVA pour l'année scolaire 2023-2024.

25. 07 février 2024 - Adhésion à l'association Réserves Naturelles de France (RNF) - Cotisation annuelle fixée à 300 € pour l'année 2024.
26. 07 février 2024 - Renouvellement de l'adhésion à l'association Amorce - Cotisation annuelle fixée à 1 327 € pour l'année 2024.
27. 07 février 2024 - Avenant n° 2 au bail commercial consenti à la SAS ALIMENTATION HACALA (alimentation générale située dans le local n° 1 du Centre Commercial Polo Beyris - Diminution du loyer mensuel de 500 € HT du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024 ramenant le loyer mensuel à 841 € HT et hors révision.
28. 07 février 2024 - Médiathèque Sainte-Croix - Prestation confiée à l'Association Le Terrain à déminer interdépartemental dans le cadre de l'action "Carnaval 2024" - Conférence publique du vendredi 16 février 2024 intitulée "Le retour de Carnaval un folklore de première nécessité" - 601,38 € nets de TVA.
29. 16 février 2024 - Réalisation d'un audit organisationnel du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bayonne - Cabinet CALIA CONSEIL - 38 400 € HT - Durée de 8 semaines.
30. 16 février 2024 - Location de modules sanitaires raccordés - Société BALAT - 13 578,50 € HT - Marché du 18 mars 2024 au 12 avril 2024.
31. 16 février 2024 - Location de matériel de sonorisation et d'éclairage avec les prestations associées à l'occasion de l'édition 2024 de la Foire au Jambon à Bayonne - Société EVENTLIVE GROUP - 5 688,64 € HT - Marché d'une durée de 45 jours.
32. 16 février 2024 - Fourniture d'une application mobile pour la Ville de Bayonne - Société LUMIPLAN - 30 300 € HT sur trois ans.
33. 16 février 2024 - Etude et restauration d'œuvre du Musée Bonnat Helleu au C2RMF ou en atelier privé :
 - Lot 1 tapisseries - Groupement Carole REDAIS-LANGLOIS TAPISSERIES - 59 246,40 € HT.
 - Lot 2a Sculptures en bois polychrome, legs Personnaz - Groupement Maÿlis DE GOROSTARZU - 26 176 € HT.
 - Lot 2b Sculpture en bois polychrome avec étude préalable - procédure sans suite
 - Lot 3 Couvercle de sarcophage - Groupement ART PARTENAIRE - 12 563 € HT.
34. 16 février 2024 - Contrat de service de gestion mobile du stationnement sur voirie avec EASYPARK - Fournitures de services de gestion du stationnement mobile et/ou numérique - frais de 15 % du montant de la transaction de stationnement avec un minimum de 0,15 € et un maximum de 2 € par ticket - Durée 3 ans - Reconductible 1 fois trois ans.
35. 16 février 2024 - Accord-cadre multi attributaire relatif à la fourniture de papier bureautique pour le matériel de la ville, des écoles et du CCAS de Bayonne - Société MTM - 22 285,12 € HT (Ville : 10 882,12 € HT - Ecoles : 11 403,70 € HT) - Marché subséquent à bons de commande - Durée 6 mois - Montant minimum 10 000 € HT - Maximum 31 500 € HT.

36. 16 février 2024 - Renouvellement de l'adhésion à l'association des documentalistes des collectivités territoriales Interdoc - Cotisation annuelle fixée à 150 €.
37. 19 février 2024 - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition, d'installation, de maintenance, d'entretien et d'exploitation de certains parkings couverts de la Ville de Bayonne - Société GIROMEDIAS - Modification des conditions d'exploitation des toiles rétroéclairées
- La société GIROMEDIAS conserve l'exploitation des toiles de parkings Tour de Sault et Sainte-Claire sans rétroéclairage
 - La société GIROMEDIAS met à disposition de la Ville à titre gratuit et pour son affichage personnel les toiles des parkings de la Gare et Paulmy
 - Redevance annuelle de 500 € HT pour la toile de 8 m² et 312,50 € HT pour la toile de 5 m²
 - Exonération du paiement total des redevances dues pour la période du 13 juillet 2022 au 12 juillet 2023 soit 4 350 € TTC en raison d'une erreur matérielle dans la décision initiale.
38. 21 février 2024 - Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la conception et de la réalisation de 5 stations multisensorielles accessibles pour le futur parcours permanent du Musée Bonnat-Helleu - Société CULTURE ACCESSIBLE - 19 100 € HT sur 18 mois.
39. 22 février 2024 - Demande de subvention auprès de l'Etat, fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la mise en place et le fonctionnement du lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation sur les violences faites aux femmes pendant la période des fêtes de Bayonne du 10 au 14 juillet 2024 - 7 965 €.

- Liste des concessions

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	Durée	Montant
20240002	05/01/2024	DIOP Mador	Talouchet	07-10-001	15 ans	58,00 €
20240003	08/01/2024	LACARRIERE Dominique	Saint-Léon	02-20-028	30 ans	153,00 €
20240004	08/01/2024	LAGARDE Thi Nhat Anh Madeleine	Talouchet	09-09-017	15 ans	58,00 €
20240005	10/01/2024	BERGERON Sylvie, HIRIGOYEN Jean, BERTIN Marcel, BERGERON Christophe	Saint-Léon	02-24-005	50 ans	569,00 €
20240006	11/01/2024	RIPOLL Claudette	Talouchet	03-13-045	15 ans	58,00 €
20240007	11/01/2024	BERNATAS Christophe	Saint-Léon	01-02-013	30 ans	326,00 €
20240008	11/01/2024	GUITTARD Marie, GUITTARD Eric	Talouchet	06-09-022	30 ans	366,00 €
20240009	11/01/2024	ERRADI Fatiha	Talouchet	09-5M-011	15 ans	58,00 €

20240010	11/01/2024	LECOUTURIER Madeleine	Talouchet	09-09-018	15 ans	58,00 €
20240011	12/01/2024	CASSAR Damien, CASSAR Caroline	Talouchet	CM-18-004	15 ans	184,00 €
20240012	12/01/2024	LAMARQUE Yves	Talouchet	05-15-035	15 ans	52,00 €
20240013	15/01/2024	SARR Arantxa	Talouchet	09-5M-012	30 ans	153,00 €
20240014	16/01/2024	FERRER Marie-Pierre	Saint-Léon	05-04-023	15 ans	184,00 €
20240015	16/01/2024	PATHIAS Gérard, PATHIAS Daniel	Talouchet	02-04-043	15 ans	184,00 €
20240016	17/01/2024	DANA Philippe	Saint-Léon	05-03-025	30 ans	569,00 €
20240017	19/01/2024	WEBER Sylvain	Talouchet	08-06-004	50 ans	569,00 €
20240018	22/01/2024	LOPEZ Christian	Talouchet	07-10-017	15 ans	58,00 €
20240019	25/01/2024	ALCARAZ Fabien	Talouchet	06-CU-6-001	30 ans	153,00 €
20240020	26/01/2024	FARMER Jean	Saint-Léon	03-01-009	30 ans	326,00 €
20240021	30/01/2024	ANCHUELA Josette	Saint-Etienne	E-04-010	15 ans	52,00 €
20240022	31/01/2024	GINESTE Jean-Pierre	Talouchet	06-CU-6-002	15 ans	58,00 €
20240023	02/02/2024	LAVIGNE Michel	Saint-Léon	02-18-015	15 ans	52,00 €
20240024	02/02/2024	LAFARGUE Chantal, MOLINARO Nathalie	Talouchet	03-10-040	15 ans	58,00 €
20240025	05/02/2024	ARIBIT Michel	Saint-Léon	02-10-011	30 ans	366,00 €
20240026	05/02/2024	BOUQUEREL Philippe	Saint-Léon	02-35-025	30 ans	326,00 €
20240027	05/02/2024	BOUKHERMA David, BOUKHERMA Jessica, BOUKHERMA Damien, SALLABERRY Sylvain, CORNU Eva	Talouchet	09-09-019	15 ans	58,00 €
20240028	06/02/2024	SU Ho, SU Najoua	Talouchet	08-05-025	50 ans	569,00 €
20240029	06/02/2024	CORRIHONS Michèle	Talouchet	09-09-020	15 ans	58,00 €
20240030	07/02/2024	VILLANT Alexandra	Talouchet	01-06-025	15 ans	184,00 €

20240031	07/02/2024	APATHIE Nicolas, APATHIE Sandra	Talouchet	06-CU-6-003	15 ans	58,00 €
20240032	08/02/2024	IZQUIERDO Yves	Saint- Etienne	B-03-026	15 ans	58,00 €
20240033	08/02/2024	GOARDET Marie	Saint-Léon	04-29-016	15 ans	184,00 €
20240034	09/02/2024	PORRACCHIA Christelle, PORRACCHIA Alain	Talouchet	06-CU-6-004	30 ans	153,00 €
20240035	13/02/2024	BARBE DE LA BARRERA Henri, BARBE DE LA BARRERA Annie	Saint-Léon	06-25-004	50 ans	569,00 €
20240036	14/02/2024	DUCAZAU Christelle	Saint-Léon	08-07-015	30 ans	569,00 €
20240037	14/02/2024	AGUIRRE Y LARRANAGA Socorro	Saint-Léon	02-26-035	15 ans	184,00 €
20240038	14/02/2024	ST-LAURENT Julien, ST-LAURENT Georges	Talouchet	06-05-013	15 ans	184,00 €
20240039	16/02/2024	GROSNOEL Gilberte, PARIS Paulette	Saint-Léon	03-26-008	30 ans	153,00 €
20240040	19/02/2024	SUHY Thierry	Talouchet	07-09-021	15 ans	58,00 €
2,02E+08	19/02/2024	LONG Ghislaine	Talouchet	09-09-021	15 ans	58,00 €
20240042	21/02/2024	HAMIDI Hardija, KRIM Jamila	Talouchet	09-5M-013	30 ans	153,00 €
20240043	23/02/2024	CHAUVEAU Jessica	Talouchet	09-09-022	30 ans	153,00 €
20240044	26/02/2024	NICAUDIE Irène	Saint-Léon	02-32-006	30 ans	153,00 €
20240045	26/02/2024	BREMONT Alain	Talouchet	06-20-016	30 ans	366,00 €
20240046	27/02/2024	BOUTATY Abdellatif	Talouchet	09-5M-014	15 ans	58,00 €
20240047	28/02/2024	VINGERDER Eva	Talouchet	09-09-023	15 ans	58,00 €

20240048	29/02/2024	DA SILVA MAGALHAES Eusebio	Talouchet	05-16-037	15 ans	58,00 €
20240049	29/02/2024	ALTI Jacqueline, CHAIGNEAU Christiane	Saint-Léon	03-20-022	15 ans	164,00 €

Ont signé au registre les membres présents.

Dont acte

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne
Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

